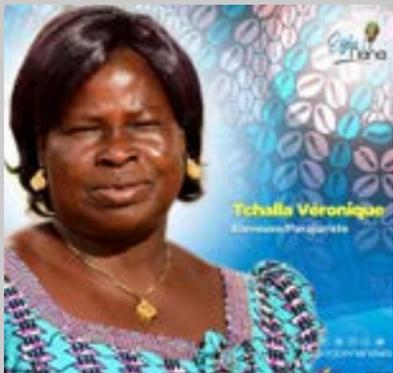




PORTRAIT



Véronique Tchalla

Une femme leader effacée mais très active!

Loin de la scène politique et des feux de la rampe, Mme Tchalla Véronique se trouve à la pointe du combat pour la promotion d'un développement social, économique et culturel des femmes de la Kozah...

PAGE 7

ETRANGER



Afrique du Sud/Violences xénophobes

Au-delà de la condamnation internationale, des interrogations

Malgré les arrestations, les appels au calme et les condamnations de la communauté internationale face aux violences xénophobes qui ont éclaté en Afrique du Sud depuis dimanche 1er septembre 2019,...

PAGE 4

Energie solaire

Des experts de 6 pays étudient des stratégies pour favoriser les investissements

PAGE 5

Le FNFI vu par le magazine "Économies Africaines"

Le bilan satisfaisant dressé par le secrétariat d'État

Pour réussir sa politique sociale, le chef de l'Etat a misé entre autres sur la promotion et l'autonomisation des jeunes et des femmes à travers plusieurs projets et programmes...



PAGE 11



Pluies diluviennes au Togo

Le gouvernement appelle à « une surveillance et une veille permanentes »

A travers un communiqué publié hier, Yark Damehane, ministre de la Sécurité et de la Protection civile, président de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes, a dans un premier temps averti : « Les mois de septembre et d'octobre enregistrent des pluies diluviennes dans la partie septentrionale du Togo entraînant l'arrivée de gros débits d'eau dans le réservoir du barrage hydroélectrique de Nangbéto par le fleuve Mono ». Dès lors, « le débordement du réservoir pourrait occasionner des déversements inopinés. L'effet conjugué de ces déversements couplés aux pluies diluviennes de la petite saison pluvieuse...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

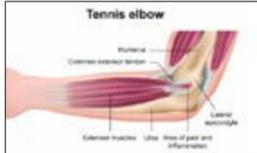
Université de Lomé : Le professeur Kokoroko peut-il dormir tranquille ?

Alors que l'université de Lomé s'apprête dans quelques jours à rouvrir ses portes aux anciens et nouveaux étudiants, c'est presque un satisfecit qui est décerné au président du temple du savoir de la capitale togolaise par le collège des délégués généraux et certains responsables d'associations estudiantines. Mais, une question se pose : le professeur Komla Dodzi Kokoroko peut-il dormir tranquille ?

Depuis deux ou trois ans, l'université de Lomé a rompu avec les crises à répétition qui paralysaient les activités académiques. Est-ce à dire que la nouvelle équipe dirigeante conduite par le professeur Komla Dodzi Kokoroko répond aux attentes tant des étudiants que du corps enseignant ? ...

PAGE 3



<p>SOMMAIRE</p>  <p>Burkina Faso/Condamnation de Bassolé Qu'en est-il de Guillaume Soro, son supposé complice?</p>	 <p>Salon Ferin Les initiateurs ont tenu une séance d'information au profit des opérateurs économiques</p>	 <p>Le Tennis Elbow Un trouble musculo-squelettique du membre supérieur</p>
P4	P5	P10

ECHOS DES BENEFICIAIRES DES PRODUITS FNFI

Découvrir l'impact du FNFI dans la vie de Mme Apolé ZEKPA

Ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNFI met sous les feux de la rampe les témoignages de Madame ZEKPA Apolé, bénéficiaire du produit d'Accompagnement Spécial du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). Notre bénéficiaire a pu renforcer son activité de vente de fruits et d'amuses bouches. Et depuis lors, elle renforce progressivement son autonomie.



ZEKPA Apolé

Lomé, quartier Ségbé. C'est ici dans ce quartier périphérique de la ville de Lomé, que madame ZEKPA Apolé, la quarantaine vit avec sa famille depuis de nombreuses années. Voulant à tout prix exercer une activité génératrice de revenus

qui puisse lui permettre de se prendre en charge et par ricochet prendre en charge les besoins de sa famille, notre interlocutrice obtient depuis 2017 successivement les 4 cycles du crédit "Accès des Pauvres aux Services Financiers" (APSEF) du FNFI, crédit qui lui permet de démarrer la commercialisation à petite échelle de fruits, les mangues et les oranges notamment. Voyant que son activité prend de l'ampleur et ne pouvant plus contenir les demandes sans cesse croissantes de ses clients devenus nombreux au fil du temps, dame Apolé retourne voir son Institution de Microfinance, PADES pour lui expliquer son désir de passer à échelle son activité.

" Comme je voulais à tout prix consolider mon activité, les bénéfices que j'avais personnellement dégagés ne pouvaient pas me permettre de réaliser mon rêve. C'est justement lors de nos échanges avec mon agent de crédit que j'ai été informé justement de la possibilité pour moi de bénéficier du Produit d'Accompagnement Spécial qui était justement destiné aux bénéficiaires en fin de cycle de APSEF et AGRISEF. Comme personnellement, j'avais bénéficié dans le passé des 4 cycles de APSEF et que je n'étais en règle dans les remboursements, je n'ai pas mis très longtemps avant de bénéficier d'un crédit supplémentaire de 100.000FCFA. Ce crédit comme vous le voyez, m'a permis notamment de renforcer mon activité de commercialisation de mangues, j'en vends en grande quantité actuellement. A ce commerce de plus grande échelle, j'y ai également ajouté la vente des petites bricoles, c o m m u n é m e n t appelées amuses bouches ainsi que la vente des bananes plantins et même les tournesols. Je suis parvenu donc grâce au soutien du FNFI à bâtir mon commerce exactement comme je le souhaitais. Et depuis c'est avec grand sentiment de satisfaction que je me lève jour après jour pour exercer mon activité."

KD

DERNIERES HEURES

... Fait-elle mieux que les précédentes ? Ce ne sont tout de même pas des occasions qui ont manqué. Pendant l'année scolaire écoulée, l'on a enregistré des menaces de grèves ou de manifestations, mais très vite les choses sont rentrées dans l'ordre. Est-ce le résultat d'un certain leadership dont ferait preuve l'actuel président

de l'Université ? En tout cas, les représentants des étudiants pensent qu'il y a eu des améliorations. « De façon générale, il y a eu des réformes qui permettent à l'université de Lomé de voir son image polie. L'université dispose désormais d'un wifi, les citées ont été réhabilitées, de nouvelles sont construites ou en cours, les amphithéâtres sont rénovés et toute l'université est

éclairée 24/24 avec des pistes bien goudronnées », déclarent-ils. Les associations qui viennent d'apporter cette reconnaissance au professeur Kokoroko sont : le Haut conseil de coordination des associations et mouvements estudiantins (Hacame), la Coordination nationale de la jeunesse estudiantine (CNJE), l'Association pour la

cause estudiantine (ACE), l'Association nationale pour une nature saine et équilibrée (Anense) et le Groupement d'étudiants volontaires pour un environnement sain (Geves). Malgré la bonne note que ceux-ci viennent d'octroyer au professeur Kokoroko, ils ne passent pas sous silence les manquements. Il y a par exemple les conditions du système LMD

qui ne sont pas totalement réunies. Pour eux, il faudra amener les enseignants à utiliser les Questions à choix multiples (QCM) lors des évaluations. Les autorités universitaires doivent aussi veiller à ce que les notes des examens soient disponibles à temps. Il faudrait aussi dans les années à venir augmenter le nombre des amphithéâtres et agoras.

Edem Dadzie

Port de tenues militaires par les civils

Une mode préjudiciable à la sécurité intérieure ?

Des civils qui portent des tenues militaires ? Cela devient en effet de plus en plus fréquent dans notre pays. Craignant que cela ne crée de la confusion compliquant le travail aux forces de sécurité et de défense, le gouvernement décide tout simplement de l'interdire. Toutefois, se demandent certains, le port de la tenue militaire par les civils menace-t-il la sécurité intérieure ?

Il est courant à Lomé ou à l'intérieur du pays de voir des jeunes hommes ou même des personnes plus âgées porter des tenues militaires. La mode est en effet plus rare chez les femmes et les jeunes filles. L'usage du treillis est répandu dans les milieux du showbiz notamment chez les artistes. Ceux qui font le reggae et le rap s'y intéressent plus. Cela fait que leurs fans et ceux qui se retrouvent dans leurs idéologies les copient. Il y a aussi des personnes qui adoptent cette mode juste pour le plaisir. C'est le genre de personnes qui sont fascinées par l'accoutrement militaire mais qui n'ont pas eu la chance d'exercer ce métier. Cela paraît anodin, mais

il faut dire qu'il arrive que certaines de ces personnes ressemblent à des forces de sécurité ou à des militaires. Cela veut dire que des individus peuvent se mettre en treillis pour tromper la vigilance d'honnêtes citoyens, commettre des forfaits et disparaître dans la nature avant même que l'on ne s'en rende compte. Et vu que cela prenait une tournure inquiétante l'on ne doit pas s'étonner de voir le ministère de la Sécurité et de la Protection civile prendre ses responsabilités.

Le général de brigade Yark Damehame et ses services prennent pour prétexte le fait que la sous-région fait face à une insécurité sans précédent. « les instructions sont d'ores et déjà données aux forces de l'ordre et de sécurité afin de, non seulement interpellier tout contrevenant, mais aussi et surtout conduire des opérations de saisie de stocks de ces tenues sur toute l'étendue du territoire national », ajoute



Le général de brigade Yark Damehame

le communiqué. l'Etat a de bonnes raisons de vouloir le combattre. Le gouvernement semble vouloir mener une lutte sans merci. Le communiqué précise en effet : « tout contrevenant s'expose à la rigueur de la loi ». E. Dadzie

Pluies diluviennes au Togo

Le gouvernement appelle à « une surveillance et une veille permanentes »

A travers un communiqué publié hier, Yark Damehane, ministre de la Sécurité et de la Protection civile, président de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes, a dans un premier temps averti : « Les mois de septembre et d'octobre enregistrent des pluies diluviennes dans la partie septentrionale du Togo entraînant l'arrivée de gros débits d'eau dans le réservoir du barrage hydroélectrique de Nangbeto par le fleuve Mono ». Dès lors, « le débordement du réservoir pourrait occasionner des déversements inopinés. L'effet conjugué de ces déversements couplés aux pluies diluviennes de la petite saison pluvieuse qui vient de commencer dans la partie méridionale pourrait entraîner des inondations dans les localités riveraines, en aval du fleuve », peut-on ensuite lire dans le communiqué.

Mieux vaut prévenir que guérir! « Afin de minimiser l'impact des inondations et ses corollaires sur les populations exposées », le ministre « invite tous les acteurs (des plateformes locale, régionale et nationale de réduction des

risques de catastrophes) impliqués dans l'animation du système national de prévention et d'alerte précoce, à une surveillance et une veille permanentes ». Par ailleurs, le général Yark Damehane exhorte

« l'ensemble de la population notamment celle des zones à risques d'inondation ainsi que les usagers du fleuve Mono, au sens de responsabilité, à la prudence et à la vigilance ». Naturellement, cet avertissement a le



merite d'être opportun et préventeur. De la part des populations, le gouvernement attend qu'elles prennent davantage des dispositions pour parer à toute éventualité et par conséquent, ne pas être prises de court par tout désagrément quelconque. Augustin Akey (Stagiaire)

 <p>TOGOMATIN</p>	<p>Récapitulé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Twe: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavé: 04, Rue Satellit, 3e Mson avant Groupe Cafper</p>	<p>Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie</p>	<p>Edodji Nadia Attipoe Edem Kodjo Responsable administrative: Gloria Léma Yaglia Service commercial: DIRECT AGENCE Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00</p>	<p>Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : Togo Express Tirage : (2000 exemplaires)</p>
--	---	---	--	---

Burkina Faso/Condamnation de Bassolé

Qu'en est-il de Guillaume Soro, son supposé complice?

Suivant leur degré d'implication à la tentative de coup d'Etat manqué de 2015, la quasi-totalité des 84 accusés ont écopé de peines de prison allant jusqu'à 20 ans. Un soulagement pour les avocats des parties civiles, même s'ils estiment que ce dossier n'a pas fini de livrer son dernier verdict concernant la condamnation de Guillaume Soro, alors que son implication a été prouvée par des écoutes téléphoniques entre lui et le général Bassolé.

Ce sera 10 ans de prison pour le général de la gendarmerie Djibril Bassolé pour son implication dans la tentative de coup d'Etat de 2015, alors que son collège d'avocats avait plaidé l'acquittement pur et simple pour défaut « d'éléments factuels » de l'accusation. Écouté, entre autres, pour des conversations téléphoniques supposées entre lui et Guillaume Soro, alors président de l'Assemblée nationale ivoirienne, dans lesquelles les deux hommes élaboraient une stratégie

pour déstabiliser le Burkina Faso, Djibril Bassolé a estimé être l'objet d'accusations « subjectives et politiciennes qui s'éloignent complètement du droit et qui le méprisent de manière ahurissante » devant le tribunal militaire en août 2019 dernier. «Le traitement du dossier judiciaire en ce qui me concerne a été constamment téléguidé de l'extérieur de la Justice dans l'arbitraire, la démesure et la disproportion», a-t-il dénoncé sans plus de précision. « S'il est condamné dans ce dossier, c'est que Guillaume

Soro l'est aussi », estime Me Guy Hervé Kam, l'un des avocats de la partie civile. « Les frontières permettent à Guillaume Soro et à d'autres Ivoiriens impliqués de ne pas avoir à comparaître devant la justice burkinabè. Ils sont Ivoiriens et ne seront pas extradés. Au plan national, il faut aussi rappeler que le Burkina Faso a, dans une certaine mesure, abandonné sa procédure contre Guillaume Soro. Il s'agit d'une faiblesse de notre justice. Nous savons pertinemment que la Côte d'Ivoire n'extradera jamais Guillaume Soro. Mais à



Guillaume Soro

travers la décision qui a été rendue, lui aussi a été condamné. Si Djibril Bassolé a été jugé coupable, c'est que Guillaume Soro l'est aussi ». En attendant la décision de l'appel que les avocats de Bassolé ont promis d'interjeter, le « complice » supposé Guillaume Soro court toujours. Mais

pour la partie civile, c'est une victoire qu'il faut savourer en attendant. Car, les victimes des actes qui leur sont reprochés peuvent dormir tranquille en sachant que les auteurs et complices directs et indirects ont été condamnés.

Alexandre Wémima

Afrique du Sud/Violences xénophobes

Au-delà de la condamnation internationale, des interrogations

Malgré les arrestations, les appels au calme et les condamnations de la communauté internationale face aux violences xénophobes qui ont éclaté en Afrique du Sud depuis dimanche 1er septembre 2019, le phénomène s'est propagé dans plusieurs villes du pays. Certains pays auraient d'ailleurs marqué leur mécontentement face à ce fléau qui vise les étrangers en boycottant le Forum économique mondial sur l'Afrique qui s'est ouvert hier mercredi 4 septembre au Cap. Mais au-delà des actes de condamnation, il faudrait se poser les bonnes questions. Pourquoi ce phénomène (re)surgit-il, alors que l'on le croyait définitivement banni après les émeutes de 2008?



Une campagne contre la xénophobie

L'appel au calme ainsi que les garanties données par les autorités sud-africaines ne suffiront peut-être pas cette fois à atténuer la vague d'indignation qui a suivi les nouvelles violences xénophobes qui secouent, depuis dimanche dernier, le pays de Mandela. Des violences qui ont fait au moins cinq morts et des dizaines de blessés d'après les sources sécuritaires qui ont également annoncé

près de 200 arrestations. Dans un communiqué, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat a condamné «avec la plus grande fermeté, les actes de violence commis en Afrique du Sud contre des ressortissants de pays africains incluant le pillage et la destruction de leurs biens». Tout en saluant les mesures déjà prises par les autorités sud-africaines notamment les arrestations

de plusieurs personnes, le président de la Commission a appelé à ce que des mesures préventives soient prises, «pour protéger la vie des personnes et leurs biens, veiller à ce que les auteurs de ces actes soient traduits en justice et que des réparations soient accordées aux victimes». La condamnation de ces actes de violence contre les étrangers par le président Ramaphosa lui-même n'aura rien arrêté.

On a plutôt l'impression que l'intervention du chef de l'Etat sud-africain aurait été un élément catalyseur car, depuis mardi, Johannesburg, Pretoria et 5 autres villes du pays sont le centre d'attaques contre des magasins détenus par des Zimbabwéens, des Congolais, des Zambiens, des Nigériens et plusieurs autres nationalités. Persécutés, accusés de voler le travail des Sud-Africains, les étrangers sont désormais « Persona non grata » dans le pays qui a connu l'apartheid pendant plusieurs années.

Attaques xénophobes : le remake de Mai 2008 ?

Ce mouvement de persécution, clairement orchestré et exécuté par plusieurs corporations dont celles des chauffeurs de poids lourds et des associations de conducteurs de taxis ne date pas d'hier. On se rappelle qu'en 2008, des ressortissants étrangers noirs ont été la cible de plusieurs attaques dans les faubourgs des grandes villes sud-africaines. Les résidents de ces quartiers pauvres et insalubres avaient accusé les étrangers d'être à l'origine de leur piètre

condition. Ils accusaient les Mozambicains, les Zimbabwéens, mais aussi les Congolais, les Malawites, les Somaliens de « voler » les emplois qui sont censés leur appartenir. En cette année, plusieurs personnalités politiques proches du chef de l'Etat ont sous-entendu que les violences pourraient avoir été orchestrées par l'Inkhata, le parti zoulou. D'autres organisations avaient aussi mis en cause l'inaction du gouvernement sud-africain à pouvoir arrêter ce phénomène. L'opinion internationale n'avait certainement pas pris la mesure, avant les événements de mai 2008, de l'hostilité d'une partie de la population sud-africaine envers ceux qu'elle désigne d'un mot du parler zoulou des villes, les « amaKwerekwere », littéralement « les barbares ». Mais aujourd'hui, l'heure n'est plus aux actes de condamnation, mais « d'actions » face à ce fléau qui appelle à un retour « à froid » tant sur l'enchaînement de ces événements que sur leurs implications en termes de politique migratoire.

Alexandre Wémima

Salon Ferin

Les initiateurs ont tenu une séance d'information au profit des opérateurs économiques

En prélude au Salon Ferin qui se tient du 10 au 11 octobre au Palais des congrès de Lomé, les organisateurs ont rencontré le mercredi 4 septembre les opérateurs économiques. La séance d'information a pour objectif d'informer et de sensibiliser ces opérateurs économiques sur l'importance du salon et ses objectifs.

Le Salon Ferin est initié en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT). Cette séance d'information s'est tenue en présence du président de la CCIT. Organisé par l'association Terreau Fertile, ce salon est une opportunité d'affaires et de promotion. Il est placé sous le thème : « Promouvoir les investissements et faciliter les échanges par le levier de la technologie » et se veut une plateforme collaborative pour promouvoir la facilitation des échanges et encourager

les investissements au Togo.

A travers ce salon, l'association Terreau Fertile veut faire du Togo un hub d'investissement. Pour le président de la CCIT, Germain Meba, « le Salon Ferin se propose d'offrir un cadre d'interactions, de promotion des activités économiques, de partages d'expérience, de recherche et d'encadrement des investissements, de découverte de nouvelles opportunités et de nouveaux marchés pour contribuer à un développement inclusif et durable ainsi



Bileyo Donko

qu'à la transformation de la société togolaise ». M. Meba a aussi souligné que ce salon est conforme aux

objectifs du Plan national de développement (PND). La rencontre regroupera des entreprises,

des investisseurs, des représentants d'administrations publiques, des opérateurs économiques, des porteurs de projets et divers autres acteurs du développement du Togo. Les promoteurs attendent 3 000 participants.

« Nous voulons mettre en place une plateforme pour permettre un cadre d'échange, de partage, de réflexion et d'innovations pour tous les acteurs économiques et les partenaires du développement afin qu'ils puissent trouver dans ce salon tous les éléments pour impulser une dynamique à la croissance économique du Togo », a déclaré la présidente de l'association Terreau Fertile Bileyo Donko.

Félix Tagba

Ministère de l'Agriculture

Comptables outillés pour mieux élaborer le budget programme

Les comptables et les suivi-évaluateurs du ministère de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique étudient les outils et les étapes nécessaires dans l'élaboration du budget programme. La formation a été ouverte le mardi 3 septembre à Kpalimé dans la région des Plateaux.

Pendant 5 jours, les comptables et les suivi-évaluateurs seront formés sur la maîtrise des différents outils et étapes nécessaires dans l'élaboration du budget programme. Les travaux de cet atelier de formation vont amener les participants à comprendre l'importance du budget programme dans la gestion budgétaire pour un meilleur résultat.

A l'issue de cette rencontre de Kpalimé, les comptables et les suivi-évaluateurs devront mieux appréhender la formulation et la revue qualité des programmes. Ils vont également s'approprier les techniques d'élaboration du budget programme et identifier les différents acteurs de l'exécution des dépenses publiques et leurs responsabilités. L'un des objectifs de cette

formation est d'aider les comptables et les suivi-évaluateurs du ministère en charge de l'Agriculture à mieux préparer et présenter le budget pour plus de transparence dans l'usage des fonds publics. La rencontre leur permettra d'améliorer la transparence et d'accroître l'efficacité du budget et de maîtriser la sincérité des informations budgétaires et comptables.

Pour le directeur de cabinet du ministère de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique Dindioque K.Konlani : « la réalisation des programmes doit se faire dans un cadre orienté vers l'efficacité et l'efficience de la dépense publique. Le budget programme doit être mieux préparé pour présenter l'usage des fonds publics pour plus de transparence et une meilleure justification ». Il a par ailleurs invité les participants de cet atelier à faire preuve de rigueur



dans l'élaboration du budget programme.

Cette formation sur les outils et les étapes nécessaires dans l'élaboration du budget programme est assurée par deux cadres du ministère de l'Economie et des Finances et du ministère de la Planification du développement et de la Coopération.

Félix T.

Energie solaire

Des experts de 6 pays étudient des stratégies pour favoriser les investissements

L'énergie solaire renferme beaucoup d'atouts encore moins exploités sur le continent. Des experts de six pays d'Afrique subsaharienne à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Gabon, le Mali, le Niger et le Togo réfléchissent à la mise en place d'un cadre juridique pour la soumission et le financement des projets solaires.

La rencontre est initiée par le ministère des Mines et des Energies en collaboration avec l'Alliance solaire internationale (Asi). Elle a été ouverte mardi 3 septembre. Il s'agira pour les participants d'étudier des stratégies pouvant favoriser le développement de l'énergie solaire et

faciliter son accès aux populations à moindre coût. « Le potentiel solaire existe en Afrique subsaharienne, mais aujourd'hui les points de blocage sont l'absence d'un cadre juridique harmonisé qui favorise des financements et des garanties adaptés », a indiqué Ousmane Diawara, expert dans les énergies

renouvelables. La rencontre devrait permettre aux experts des 6 pays de mettre sur pied un cadre supranational de passation de marchés par l'agrégation de la demande. Ils vont aussi réfléchir sur les mécanismes de garantie communs aux pays adhérents. L'objectif est d'arriver à baisser les



Installation des panneaux solaires

coûts des projets dans le secteur de l'énergie solaire. L'Alliance solaire internationale a initié un programme baptisé « Affordable Finance at Scale » qui vise à faciliter les investissements dans le solaire. Des acteurs veulent

mobiliser à l'horizon 2030 plus d'investissements dans les infrastructures solaires. Ils tablent sur des investissements d'un milliard de dollars en vue de réduire les coûts d'accès à l'énergie propre.

F.T.

0%
de taux de remboursement
sur 12 mois*

Prêt scolaire
Donnez des ailes à l'éducation de vos enfants

Du 15 Juillet au 15 Octobre 2019

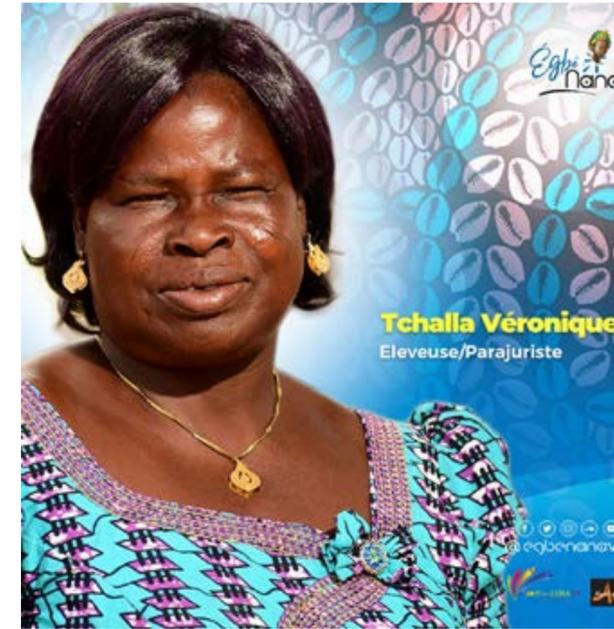
La Banque Autrement
www.corisbank.tg

CORIS BANK
INTERNATIONAL

Véronique Tchalla

Une femme leader effacée mais très active!

Loin de la scène politique et des feux de la rampe, Mme Tchalla Véronique se trouve à la pointe du combat pour la promotion d'un développement social, économique et culturel des femmes de la Kozah. Très engagée, elle réussit à étendre ses convictions aux femmes de sa communauté. Et c'est avec assiduité et dévouement qu'elle s'y applique.



Véronique Tchalla

Mme Véronique Tchalla est une femme d'action qui œuvre à mobiliser des femmes de certains groupes sociaux pour faire évoluer la stratification sociale. Elle s'est bâtie une image de leader à sa façon. S'il y a une chose dont elle peut se targuer, c'est d'avoir réussi à imposer les bases du leadership féminin dans son milieu alors qu'elle n'y a pas été préparée. Contrairement à la plupart des femmes qui marquent de leur empreinte le développement de leur communauté, Véronique s'est formée sur le tas. Pas de longues études, pas de formations à la base, pas d'acquis préalables. Autodidacte, elle s'est imposée une ligne de conduite et un

code de vie par les aléas de la vie. Une vie marquée de frasques et d'écueils, qui aujourd'hui constituent sa force et marquent la puissance de son engagement. C'est ce qu'on peut déduire de son parcours de vie. Très tôt abandonnée à son sort, Véronique n'a pas eu la chance de se faire inscrire à l'école par ses parents. Elle décide de le faire toute seule, très tard, lorsqu'elle prend conscience de sa situation. A l'âge de 22 ans, CEPE (équivalent du CEPD actuel) obtenu, elle met fin à son parcours scolaire et se marie. « Sans contrainte. Avec un homme que j'ai choisi moi-même », précise-t-elle pour lever toute équivoque.

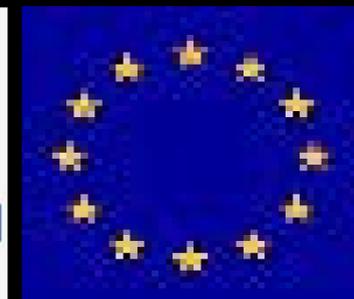
La vie active commence. Il faut se stabiliser, avoir un métier en main. Tant bien que mal, Mme Tchalla se met à l'apprentissage de la couture. Fin de formation, ouverture d'un atelier très en cœur, puis... revirement!!! Mme Tchalla trouve que le métier est ingrat avec une clientèle qui ne respecte pas ses engagements. Il faut donc se remettre à autre chose. L'élevage fait l'affaire. Elle prend son métier très à cœur, elle s'y met à fond, d'autres activités de commerce viennent en compléments. La nouvelle commerçante fait montre d'un dynamisme sans précédent dans la localité, ses affaires marchent à merveille. Elle est désormais une référence en matière de commerce. Cette popularité va marquer un pas important dans son cheminement vers l'engagement communautaire.

Les prémisses de l'engagement communautaire
« Un jour, une dame était arrivée dans la localité et a demandé au chef du village de lui trouver une femme dynamique capable de rassembler 17 femmes pour constituer un groupement dans le cadre d'un projet d'autonomisation de la femme. Le chef a porté son choix sur moi. Il m'a fait appel et m'a fait prendre connaissance de ce qu'on attend de moi », relate-t-elle. Nouvelle mission. Cette mère de famille se retrouve ainsi à aborder, convaincre et expliquer aux femmes de la localité le bien fondé du projet. Toutes y adhèrent. Cette première réussite suscite la confiance. Désormais, pour tout ce qui concerne la femme, il faut s'adresser à Mme Tchalla. En 2006, elle se retrouve ainsi au cœur d'un projet diocésain

qui vise à former des fidèles pour les règlements des conflits familiaux, trafic d'enfants, etc. En 2009 sur initiative du GF2D, elle devient para juriste. Tout ce qui concerne, la femme, la jeunesse, la stabilité familiale... dans la localité, c'est désormais son affaire. « Aujourd'hui, par mes actions, les foyers changent, les enfants sont mieux éduqués, les hommes en viennent même à me féliciter, ce qui n'était pas le cas dans les débuts, parce qu'ils ont compris que le changement de leurs femmes a déteint sur la vie familiale », se réjouit-elle. Ses acquis Mme Tchalla les partage à ce jour avec 07 communautés composées de plusieurs groupements de femmes. De la jeune fille demi lettrée qu'elle était à la femme mature, influente dans sa communauté, Mme Tchalla, a investi son courage, son abnégation, son engagement et surtout le don de soi. « Dans la plupart des projets auxquels j'étais associée, je n'étais pas rémunérée, je faisais du bénévolat mais j'ai beaucoup appris. Il faut que les jeunes comprennent que le matériel ne précède pas tout, il faut savoir s'oublier pour relever certains défis », conseille la dame aux jeunes de sa communauté. « Cette jeunesse qu'on m'a volé, cette éducation scolaire que je n'ai pas réussi à avoir, je la rattrape à travers les autres familles », déclare-t-elle. En partageant son expérience, en formant, et en éduquant, Véronique Tchalla reste convaincue que la jeunesse sera socialement plus impliquée, les femmes plus engagées et autonomes et les familles plus épanouies. Une fierté et un honneur pour elle!

Edem PEDANOU

La clause de non-responsabilité : Ce projet a été réalisé avec le soutien financier de l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Pro-CEMA (ICE) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.



Enigme

Deux femmes promotionnaires, presque d'égale beauté ont choisi de se marier à un même homme qui se trouve être leur camarade de classe. La première est béninoise et l'autre togolaise. Elles ont réalisé leur rêve, celui de fonder un même foyer avec l'homme d'un village de Lalo au Bénin. Or, la polygamie est formellement interdite par la tradition. Tous ceux qui s'étaient étaient morts. Le jeune n'a pas pu opérer un choix.

Un jour, un serpent fétiche l'a mordu devant les deux femmes. Il est mort sur place. Ne pouvant cette séparation, la béninoise s'est donnée la mort pour suivre son mari. La togolaise armée de bâton a suivi le serpent pour le tuer. Mais le serpent s'est métamorphosé en un homme bizarre qui demande à la dame de déposer le bâton. Il lui remit deux poudres. L'une pour faire ressusciter son mari et l'autre pour sa seconde. Ce qui s'est effectivement réalisé. C'était la joie dans la famille. Mais le fétiche réapparaît et demande au jeune de choisir une des femmes sinon, il va mourir définitivement. Qui choisir? Est-ce la béninoise qui s'est donnée la mort pour lui ou la togolaise qui l'a ressuscité ?

Vos avis et raisons

Blagues

J'étais dans un cafétéria, à 19h30, quand j'ai réalisé qu'il fallait désespérément que je pète. La musique étant très forte, je me suis dit qu'il fallait en profiter pour me rendre à l'aise, alors j'ai synchronisé mes pets aux sons de la musique. Après deux chansons je commençais à me sentir mieux, et je dégageais des vrais bolides. Tout en finissant mon plat de spaghetti j'ai remarqué que tout le monde me regardait ; je m'en foutais. C'est à ce moment que je me suis souvenu que j'écoutais la musique avec les écouteurs dans les deux oreilles.... ... je ne savais où mettre mon visage....

Le maître entre dans la classe et dit :
-Merveille, comment vas tu ?
Elle répond :
-je vais merveilleusement bien.
Et le maître continue :
-Et toi Prudence, comment vas tu ?
Elle répond :
-Je vais prudemment bien.
Et toi, Justine ?
Elle répond :
-Je vais justement bien. Et Toi Parfait ? Il Dit Je Vais Parfaitement Bien.
Surpris, le maître décide de continuer.
-Et toi Toto ?
Toto répond :
-Je vais totolement bien.
Toi Qui lis ce message, comment vas tu ??

Photo du jour



Celui qui ne comprend pas ton silence n'arrivera jamais à comprendre tes mots.

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS
DHL (Qtier Nyékouakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoïn habitant
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HOTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékouakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
GYM FIL-O-PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com
Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA : Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 02 au 09 /09/ 2019

JEANNE D'ARC M.R.STAR	22220801
BON PASTEUR, AV. LIBÉRATION	22211367
ECLAIR BÉ AHLIGO	22227511
TULIPE BÉ	22210722
PORT FACE SARAKAWA	22276188
ESPERANCE NYÉKONAKPOÉ	22210128
AVE MARIA CHU TOKOIN	22223301
CAMPUS ADEWI	22215632
PATIENCE TOKOIN GBADAGO	22216094
PROSPERITE DPJ	23388425
GBEZE BD JEAN PAUL II	22263261
BAH HEDZKANAWÉ	22260320
ST PIERRE SAGBOVILLE	22261973
PEUPLE MARCHÉ NUKAFU	22268422
UNIONBE KPOTA	22277164
O GRAIN D'OR ZORROBAR	22700690
CITE BD. DU 30 AOÛT	22250125
DES ECOLES ADIDOGOMÉ	22517575
HOSANNA SAGBADOSÉ	22515049
DE LA VICTOIRE AVÉDJI	70457492
ST JOSEPH BE KLIKAME	22257465
NATION TOTSI	22259965
ENOULI AGBALEPEDOGAN	22259068
LAUS DEO LÉO 2000,	22251505
ARCENCIEL AGOÉ TÉLESSOU	70425000
AGOENYIVE AGOËNYIVÉ	22258338
SHALOM AGOËCACAVELI,	22518760
LA MAIN DE DIEU AGOE	93402121
SATIS AGOËLOGOPÉ	70448517
M'BA AGOE LÉGBASSITO	70278181
TAKOE ZONGO	22340342
SANGUERA SANGUERA	70428080
HYGEA FBAGUIDA	99273636
LE DESTIN BAGUIDA	70 41 15 41

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Festival / Nikaala

Le corps de la femme, une expression artistique

Le mois de septembre est encore une fois dédié à la danse. En effet, la deuxième édition du Festival international de danse baptisé « Nikaala » se tiendra du 5 au 7 septembre 2019 à l'Institut français du Togo.

« Nikaala », en langue Akposso, veut dire « Je danse ». Le festival international de danse « Nikaala » entend promouvoir la femme dans le domaine de la danse contemporaine. La présente édition est placée sous le thème : « L'importance et le rôle du corps de la femme en danse ». Nikaala est un vecteur de valorisation de la danse vue par la femme et se veut être à la fois, forum et opportunité de perfectionnement. C'est avant tout la femme à l'honneur, en particulier la danseuse, potentielle, amateur ou confirmée. D'après un communiqué de l'organisation, la danse est une activité artistique, et peut être une force pour la femme de s'affirmer. « La danse n'est pas un sport mais une activité artistique. La beauté de la danse faisant référence à ce qui est vu et apprécié, le corps de la femme est souvent pris pour cible dans une confusion émotionnelle. A travers ce thème, Nikaala veut redistribuer les rôles et faire des concernées, leurs propres défenseurs contre



L'affiche du festival

les préjugés. Le langage gestuel en danse, prend la forme de mouvements corporels qui, lorsqu'ils sont associés, forment une chorégraphie », explique un communiqué. Pendant trois jours, les

participantes vont allier sensibilisation, échanges et formation sur différents thèmes dérivés du thème général. Sont attendues à ce grand rendez-vous annuel de la danse contemporaine féminine de Lomé, des danseuses du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guadeloupe, de la France et du Togo.

Le festival international de danse « Nikaala » entend relever les nuances et les subtilités autour du message porté par le corps de la femme. C'est un cadre de réflexion et d'expression des créations chorégraphiques féminines. Par ailleurs, ce festival de danse est initié par la compagnie « Sikota » de la danseuse Germaine Sikota.

Nadia Edodji

Festival / Clap Ivoire 2019

Un canal pour les jeunes cinéastes

Démarré le 3 septembre 2019 à Yopougon en Côte d'Ivoire, le festival cinématographique « Clap Ivoire » se poursuit jusqu'au 7 septembre prochain. Le festival « Clap Ivoire » est dédié aux jeunes réalisateurs de la zone Uemoa/Cedeao. Parmi les pays qui prennent part à ce rendez-vous annuel cinématographique, il y a aussi le Togo.

L'issue de la semaine du cinéma au Togo, ils ont été premiers dans leurs catégories (film fiction et film documentaire). Il s'agit des réalisateurs Roger Gbékou et Lawson Adjété. Ces deux cinéastes représentent le Togo respectivement dans les catégories film fiction et film documentaire. Le concours se déroule en 2 grandes phases. Notamment, la phase de sélection nationale: chaque année de mai à juillet, les offices en charge du cinéma des pays de la Cedeao organisent leur présélection en lançant le concours au niveau national. Seulement 2 candidats et 2 films par pays sont retenus. 1 fiction et 1 documentaire de 13mm. Ains sur le plan national, Roger Gbekou est sélectionné grâce à son film fiction « Le champ des oubliés » et Lawson Adjété est retenu pour

son film « L'or rouge de Noepé ». De ce fait, ils sont actuellement sur le sol ivoirien pour défendre les couleurs togolaises dans la phase régionale.

Le « Clap Ivoire » 2019 est meublé par plusieurs activités : projections de films au cinéma Majestic Ivoire, à Yopougon et à Grand-Bassam, formations thématiques, renforcement de capacités des jeunes réalisateurs, table ronde



réunissant les directeurs du cinéma de chaque pays représenté, rencontres d'échanges entre les jeunes, les professionnels de la chaîne de valeur et remise de prix lors d'un dîner Gala.

Lors de l'édition précédente du « Clap Ivoire », le Grand Prix Kodjo Ebouclé Uemoa a été remporté par la Togolaise Anita Afatchao avec son film documentaire l'« Or... dure ».

N.E.

Lire

« Nana » d'Emile Zola. Ed Beq. Pp 388-390
« ...Et, lâchant la chemise, attendant que Muffat eût fini sa lecture, elle resta nue. Muffat lisait lentement. La chronique de Fauchery, intitulée « La mouche d'or », était de la nature, un ferment de destruction, sans le vouloir elle-même, corrompant et désorganisant Paris entre ses cuisses de neige, le faisant tourner comme des femmes, chaque mois, font tourner le lait. Et c'était à la fin de l'article que se trouvait la comparaison de la mouche, une mouche couleur de soleil, envolée

belle, de chair superbe ainsi qu'une plante de plein fumier, elle vengeait les goux et les abandonnés dont elle était le produit. Avec elle, la pourriture qu'on laissait fermenter dans le peuple remontait et pourrissait l'aristocratie. Elle devenait une force de la nature, un ferment de destruction, sans le vouloir elle-même, corrompant et désorganisant Paris entre ses cuisses de neige, le faisant tourner comme des femmes, chaque mois, font tourner le lait. Et c'était à la fin de l'article que se trouvait la comparaison de la mouche, une mouche couleur de soleil, envolée

de l'ordure, une mouche qui prenait la mort sur les charognes tolérées le long des chemins, et qui, bourdonnante, dansante, jetant un éclat de pierreries, empoisonnait les hommes rien qu'à se poser sur eux, dans les palais où elle entraînait par les fenêtres. Muffat leva la tête, les yeux fixes, regardant le feu. Eh bien ? demanda Nana. Mais il ne répondit pas. Il parut vouloir relire la chronique. Une sensation de froid coulait de son crâne sur ses épaules. Cette chronique était écrite à la diable, avec des cabrioles de phrases, une outrance de mots imprévus et de

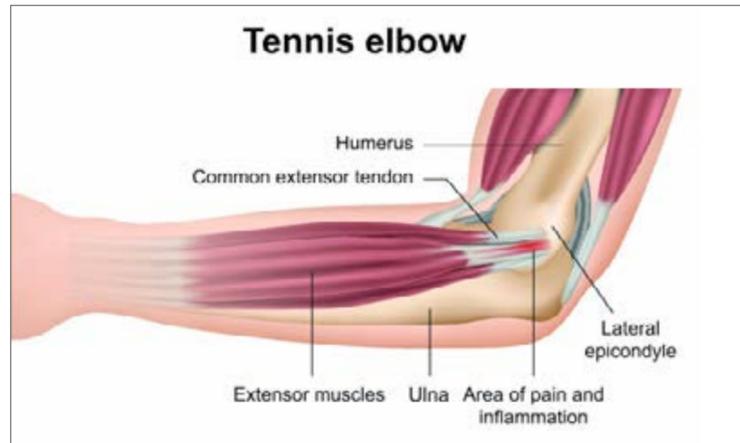
rapprochements baroques. Cependant, il restait frappé par sa lecture, qui, brusquement, venait d'éveiller en lui tout ce qu'il n'aimait point à remuer depuis quelques mois. Alors, il leva les yeux. Nana s'était absorbée dans son ravissement d'elle-même. Elle pliait le cou, regardant avec attention dans la glace un petit signe brun qu'elle avait au-dessus de la hanche droite ; et elle le touchait du bout du doigt, elle le faisait saillir en se renversant davantage, le trouvant sans doute drôle et joli, à cette place. Puis, elle étudia d'autres parties de son corps, amusée,

reprise de ses curiosités vicieuses d'enfant. Ça la surprenait toujours de se voir ; elle avait l'air étonné et séduit d'une jeune fille qui découvre sa puberté. Lentement, elle ouvrit les bras pour développer son torse de Vénus grasse, elle ploya la taille, s'examinant de dos et de face, s'arrêtant au profil de sa gorge, aux rondeurs fuyantes de ses cuisses. Et elle finit par se plaire au singulier jeu de se balancer, à droite, à gauche, les genoux écartés, la taille roulant sur les reins, avec le frémissement continu d'une almée dansant la danse du ventre... »

Le Tennis Elbow

Un trouble musculo-squelettique du membre supérieur

Le Tennis Elbow fait partie des troubles musculo-squelettiques du membre supérieur. Cette affection est fréquente et concerne chaque année 1 à 3% des adultes, et représente 80% des pathologies du coude. Mais comment reconnaître un Tennis Elbow ? Quelles sont les activités pouvant le provoquer ? Comment se faire prendre en charge ? Et surtout quelles sont les mesures préventives à adopter ? Que faire pour éviter de récidiver ?



Le Tennis Elbow est une douleur du coude qui se situe au niveau de l'épicondyle (petit relief osseux de la face externe du coude). Cette douleur est due à une lésion des tendons qui s'y insère. Ce sont les tendons des muscles épicondylaires qui contrôlent les mouvements de la main et du poignet. Le Tennis Elbow a été au départ décrit chez les joueurs de tennis, d'où son nom.

Mais en termes de fréquence, les premières personnes touchées, sont les professionnels effectuant des tâches répétitives et les adeptes du bricolage. On parle aujourd'hui plutôt de l'épicondylite. La douleur évolue de façon aiguë ou chronique et peut diffuser jusqu'à la face externe de l'avant-bras. Elle peut avoir différentes origines (micro-déchirure des tendons, petites lésions au niveau de leur insertion sur l'os, etc...). Elle survient toujours après une sollicitation importante et répétée du bras. Au début, on a mal lorsque l'on joue. Puis, petit à petit la douleur augmente et devient gênante même dans la vie courante : serrer une main, déboucher une bouteille, ouvrir une porte. Les activités pouvant

causer un Tennis Elbow

Le fait de tenir vigoureusement une raquette, poing serré, avec des rotations fréquentes de l'avant-bras (vers l'intérieur ou l'extérieur), des flexions répétées du poignet et des gestes saccadés, peut provoquer le Tennis Elbow. C'est donc avant tout la tendinite du mauvais geste technique.

Chez le bon joueur, certaines circonstances comme le changement de cordage, de raquette ou de face peuvent néanmoins favoriser l'apparition de la pathologie. Des causes extra sportives comme les travaux ménagers, une maladie récente ou la prise de certains médicaments viennent s'ajouter aux contraintes du tennis. De manière générale, les travaux répétitifs mobilisant le bras favorisent la lésion de ces tendons, surtout en cas d'absence de temps de repos ou de récupération, de travail au froid ou d'expositions à des vibrations (par exemple le serrage et la frappe énergique du marteau).

Atténuation des douleurs et prise en charge médicale
Pour réduire les symptômes, il est

conseillé d'appliquer une poche réfrigérante sur la zone douloureuse, afin de diminuer l'inflammation. Ensuite, il faudra masser avec une pommade décontractante les muscles en partant du poignet et en remontant au coude. Il faut surtout repérer les mouvements à l'origine de la douleur afin d'arrêter autant que possible les activités en cause.

Le principal traitement du Tennis Elbow s'appuie sur la mise au repos des muscles et tendons atteints. Lorsque cela ne suffit pas, des soins médicaux et de kinésithérapie doivent être prescrits. Ils consisteront d'abord en un traitement par des antalgiques tels que le paracétamol ou les anti-inflammatoires non stéroïdiens (ex : ibuprofène, kétoprofène, aspirine).

Parfois, une infiltration de corticoïdes (des hormones) sera réalisée dans les zones douloureuses. Elle soulage efficacement la douleur à court terme. Cependant, les infiltrations ne sont pas anodines et peuvent fragiliser le tendon. Si celui-ci est partiellement déchiré, alors les infiltrations sont contre-indiquées. On pourra préférer l'utilisation

de Mésothérapie qui correspond au dépôt dans la peau de médicaments visant à diffuser en profondeur pour traiter le tendon. Un programme d'exercice musculaire devra être mis en place avec un kinésithérapeute une fois que les douleurs aiguës ressenties au départ sont passées. Enfin, le recours à la chirurgie n'est envisagé (moins de 10% des patients) qu'après échec démontré du traitement médical. Ce choix est fait lorsque le Tennis Elbow persiste plus d'un an, malgré les soins. L'intervention peut se dérouler par arthroscopie (procédure chirurgicale réalisée pour observer et faire un diagnostic ou pour traiter une articulation) et associer divers gestes s'appliquant sur le tendon ou les muscles. Les complications sont rares, mais pour récupérer, la rééducation est aussi indispensable.

Adapter son activité sportive ou professionnelle pour éviter la récurrence. Lorsque le Tennis Elbow est dû à sa pratique professionnelle, le médecin traitant peut être amené à vous prescrire un arrêt de travail. Sa durée est liée à un certain nombre de critères : le côté atteint (côté dominant ou non), le type d'emploi, les possibilités d'adapter votre poste etc... L'arrêt sera d'autant plus long qu'il y a de fortes sollicitations du membre supérieur et un port répété de charges au cours du travail. Quelques semaines de repos associées à un traitement seront souvent suffisantes. Le médecin du travail pourra

évaluer votre aptitude au poste que vous occupez et en proposer une adaptation en accord avec votre employeur. La reprise des activités physiques doit se faire progressivement en fonction de la récupération du coude. Au début du traitement médical il est préférable de pratiquer des activités qui ne sollicitent pas trop le serrage de la main (marche, course, natation etc...). La musculation sur appareil est souvent possible tant que vous ne serrez ni poignée, ni haltère. Vous améliorerez ainsi votre préparation physique. Pour le joueur de tennis, le tennis de table est souvent possible. Mais à partir du troisième mois, l'on pourra pratiquer le tennis avec son partenaire habituel en essayant d'éviter dans les premiers échanges, de refaire des revers à une seule main. Toutefois, la participation à une compétition ne sera envisagée qu'à partir du sixième mois. N'hésitez pas à mettre un brassard sous le coude. Il détend l'insertion et réduit les contraintes. Revoyez votre technique et votre placement, la tension de votre cordage, le poids et l'équilibre de votre raquette. Il est vivement conseillé de renoncer aux modifications qui ont précédé votre blessure. Si elles sont essentielles à votre progression, réintroduisez-les très progressivement. Si vous suivez ces conseils, vous serez armé pour reprendre votre sport préféré en toute quiétude.

Edem Dadzie

Source : Dr Jean-Marc Sène, médecin du sport



Le FNFI vu par le magazine "Économies Africaines"

Le bilan satisfaisant dressé par le secrétariat d'État

Pour réussir sa politique sociale, le chef de l'Etat a misé entre autres sur la promotion et l'autonomisation des jeunes et des femmes à travers plusieurs projets et programmes. Une bonne partie à savoir la finance Inclusive, la formalisation du secteur informel ou encore ont été mis sous la tutelle d'un Secrétariat d'État. Dans le numéro spécial Togo d'août 2019 que consacre le magazine Économies Africaines, la Secrétaire d'État Mazamesso ASSIH revient sur les derniers résultats de la politique d'inclusion financière enclenchée depuis plus de cinq années déjà. Les résultats sont en effet effectivement au rendez-vous et rappellent non seulement l'opportunité et la pertinence de la création de ce fonds en janvier 2014.

« Sur ce point, nul besoin de faire de la littérature, les chiffres parlent pour nous : de 2014 à 2018, le FNFI a permis d'octroyer 1 568 877 crédits pour financer des activités génératrices de revenus avec un montant total de plus de 80,874 milliards de francs CFA », a détaillé la Secrétaire d'État dans les colonnes du magazine. De même, il est aisé de constater que le pourcentage de remboursement est de 95%. Ce qui donne satisfaction aux partenaires techniques et financiers. « La force de ce programme est la diversification des produits en raison des

besoins exprimés par les catégories sociales », a-t-elle ajouté avant de rappeler qu'au lancement en 2014, seulement 331 personnes étaient impactées en 2014 avec plus de 12 milliards de francs CFA.

L'objectif est de faire « des citoyens togolais des acteurs du développement économique ». C'est en cela que désormais, ce programme en plus de ses succès est intégré dans le Plan National de Développement (PND 2018-2022) qui consacre en son axe stratégique 3 les mécanismes d'inclusion.

De nouveaux produits sont alors lancés. Entre autres, le Produit Refinancement (PR) et le Produit Accompagnement à la Formalisation (PAF). « Le PR donne aux prestataires des services financiers (PSF) l'accès à des ressources à des conditions bonifiées. (...) Quant au Produit Accompagnement à la Formalisation (PAF), il aide et finance les opérateurs économiques exerçant une AGR et ayant sauté le pas de la formalisation », explique Mazamesso ASSIH.

Les critères sont tout aussi flexibles pour tous les togolais que les premiers



Mazamesso ASSIH

produits. L'impact visé étant la réduction de la pauvreté et au-delà la volonté de faire des togolais des créateurs de richesses. L'interviewée d'Économies Africaines n'hésite alors pas à rappeler cette forte phrase du Président de la République Togolaise Faure Gnassingbé lors du lancement des deux produits. « Le jour où le FNFI va fermer parce qu'on aura plus besoin de

ce Fonds, ce jour-là, nous aurons la prospérité », avait dit le chef de l'Etat. Et c'est dans cette droite ligne que s'inscrivent les perspectives du FNFI : mettre en place les mécanismes de facilitation entre les banques et les Institutions de Microfinance et la digitalisation des services financiers décentralisés.

La rédaction

Brasserie BB Lomé

Des distinctions pour trois de ses boissons

Pils, Beaufort et Youki, trois marques de boissons produites par la Brasserie BB Lomé ont permis à l'entreprise de décrocher 10 médailles d'or sur le plan international cette année (2019). Il s'agit des distinctions qui ont été présentées à la presse et aux partenaires de la Brasserie hier mercredi 4 septembre à Lomé.

Ces médailles décernées à la Brasserie BB Lomé par Monde Sélection et le Prix OSK 2018 Trophée Castel de la meilleure distribution ont été présentées par les premiers responsables de l'entreprise. D'après ces derniers, c'est la deuxième fois que BB Lomé participe à cette compétition à laquelle elle a décroché 4 médailles d'or pour ses 4 formats présentés (verres consignés 65 et 35 cl, cannette 50 et 33 cl). La marque Beaufort Lager, quant à elle, gagne 3 trophées pour sa première participation (verre consigné 60 et 30 cl, cannette 33 cl). Et la Youki Cocktail enlève

elle aussi 3 médailles d'or (verre consigné 60 et 30 cl, cannette 33 cl).

Affaire des boissons « Pils gâtées »

Les responsables de Brasserie BB Lomé n'ont pas manqué de réagir, lors de leur conférence de presse par rapport à l'affaire dite des « Pils gâtées » qui auraient été déversées sur le marché. Selon le directeur commercial et marketing de la Brasserie, M. Amidou Konaté, cette affaire n'est rien d'autre qu'une diffamation. « On a l'impression d'être en face d'un problème qui n'en est rien », a déclaré M. Konaté avant d'inviter les journalistes et associations de



Le directeur général de la BB Lomé à gauche, son directeur commercial à droite

consommateurs à visiter par eux-mêmes le travail de l'usine afin de constater de « qualité » qui s'y fait.

R. Zakari

Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires ! Vous avez besoin d'une communication dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjofé
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

RIDUTO®

RIZ DU TOGO



1kg,

5 kg,

25 kg,

50 kg

Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé -Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

RIDUTO & RIZ DU TOGO sont des marques déposées